

1 Organisation générale

1.1 La collecte des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence du traitement des ordures ménagères relève de la communauté de communes.

Depuis le 12 juillet 2010, la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte a cessé dans le centre bourg. Les conteneurs semi-enterrés sont en place sur le secteur des Montjars et au rondpoint sud du village. Ils permettent de récolter les ordures ménagères (bac noir) et le tri sélectif (bac jaune).

On note une augmentation de plus de 23 % des déchets collectés sur le territoire de la CCDSP, du fait de la prise en compte depuis 2016 des tonnages collectés par les services techniques des communes de Donzère, Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux.

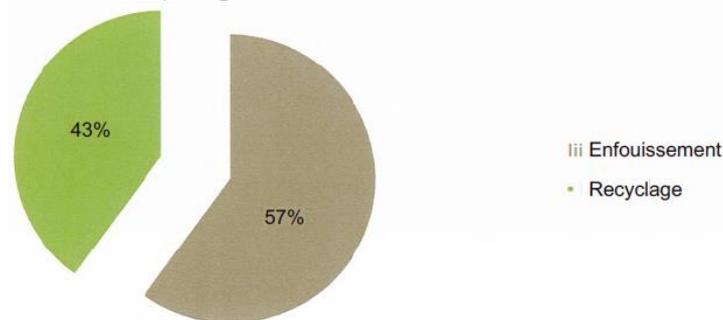
Tonnages ordures ménagères :

11132 tonnes en 2016 contre 10 921 tonnes en 2015, soit une augmentation de 1,9 %.

Cette légère augmentation s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'habitants sur le territoire car le nombre de kg/hab diminue :

- Ratio de production d'OM en 2016 : 263,8 kg/an/hab. (280 kg/an/hab sur le SYPP)
- Ratio de production d'OM en 2015 : 269,7 kg/an/hab. (282 kg/an/hab sur le SYPP)
- Le traitement des déchets ultimes est réalisé sur l'ISDND de COVED à Roussas

Taux de recyclage en 2016 :



En 2016, le taux de recyclage de la CCDSP était de 43 % (40% pour le SYPP)

1.2 La collecte sélective

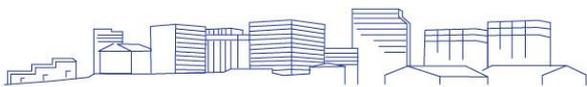
Dans le cadre de la collecte sélective, deux containers pour le verre ont été mis en place sur la commune, l'un au Nord-Est du village l'autre au niveau de l'intersection entre la RD 158 et la RD 458.

Sur la territoire de la CCDSP, 1 680 tonnes de déchets recyclables ont été triées :

- 133 tonnes d'emballages ménagers
- 493 tonnes de journaux-revues-magazines
- 1 053 tonnes de flux en mélange

Cela représente un ratio de 39,8 kg /an/habitant, en augmentation par rapport à 2015 (39,3 kg), le plus élevé du territoire du SYPP

Les refus de tri sont de 11,1 % sur le territoire de la CCDSP, en dessous la moyenne des collectivités membres du SYPP qui est de 12,16 %



1.3 Les déchetteries

La déchetterie intercommunale située sur la commune de St Paul Trois Châteaux est gérée par Le SIERGT (Syndicat Intercommunal d'Étude de Réalisation et de Gestion du Tricastin). Elle assure la collecte des déchets ménagers et professionnels (ferrailles, déchets verts, gravats, pots de peinture...). Celle-ci est ouverte tous les jours sauf le lundi matin et le dimanche après-midi.

On constate également une forte hausse de plus de 21 % des tonnages collectés sur la déchèterie de Donzère, correspondant principalement à une hausse des gravats et des encombrants.

A périmètre constant, on constate une hausse de 5,5 % des tonnages, qui s'explique notamment par la hausse de la population ainsi que l'augmentation des tonnages de ferrailles et de O.E.E.E. du fait de la baisse du vandalisme.

1.4 Les actions de communication sur la CCDSP

- Semaine du Développement Durable à Pierrelatte
- Le Triathlon des Ecoles de Pierrelatte
- Lancement du nouveau site internet et de la page Facebook du syndicat